

CONTRAT INDULGENCE : ALCOOLEMIE, USAGE DE STUPEFIANTS, DELIT DE FUITE

NOS CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

CONDUCTEURS : recherche des infractions sur les 3 dernières années.

ON ACCEPTE

Personnes entre **20 et 75 ans** ayant eu une **suspension ou annulation du PC suite à alcoolémie, délit de fuite et usage de stupéfiant.**

1 récidive au cours des 3 dernières pour les personnes de plus de 30 ans.

Pas de restriction au niveau du taux d'alcoolémie.
Personnes ayant eu une suspension provisoire du permis mais **pas encore jugées.**

ON REFUSE

Personnes entre **20 et 30 ans avec un sinistre corporel responsable** au cours des 24 derniers mois.

Personnes entre 20 et 30 ans avec récidive au cours des 3 dernières années.

Permis suspendu ou annulé pour fait de violence. Corporel grave ou décès avec alcoolémie, délit de fuite ou stupéfiants.

Personnes ayant plus de 2 faits aggravants
Usage TPM, messagerie, Taxi, Ambulance.

VEHICULES : carte grise au nom de l'assuré, du second conducteur ou du conjoint.

ON ACCEPTE

jusqu'à 22 ans : véhicule groupe 12

Véhicules **jusqu'à 16H** pour les personnes de **plus de 23 ans.**

Voiturettes (tarif à demander à notre service production).

ON REFUSE

Véhicules **sportifs et Hors Classe** (supérieur à 16H) quelque soit l'âge de la personne.

Véhicules avec immatriculation diplomatique ou immatriculation étrangère.

Véhicules de location

PERMIS :

ON ACCEPTE

Permis de conduire **de l'union européenne, du Maghreb** (carte de séjour non demandée)

Permis étrangers avec carte de séjour de moins d'un an, Permis international.

ON REFUSE

Permis étrangers pour les personnes dont la carte de séjour a plus d'un an.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR :

Si la personne a été jugée :

- Copie du **jugement relatif à la condamnation** (minutes du greffe)
à défaut :

- Copie de la **communication d'une décision judiciaire**

à défaut :

- **Courrier de l'avocat précisant la date, la nature de l'infraction et les sanctions appliquées par le tribunal.**

Autre cas :

- **suspension provisoire du permis de conduire si la personne n'a pas encore été jugée.**

- **copie de la contravention de 4^{ème} classe s'il n'y pas eu de suspension du permis.**

VIE DU CONTRAT :

FRACTIONNEMENT : Contrat annuel avec tacite reconduction

TRIMESTRIEL :

par chèque, mandat ou carte bancaire, la carte verte sera délivrée après paiement de la prime à GI2A

MENSUEL : paiement par carte bancaire de paiement uniquement

Une carte verte de 3 mois sera délivrée avant chaque début de trimestre.

GARANTIES :

Formule MINI : Responsabilité Civile, Défense Recours, Assistance, Garantie du conducteur

Formule STANDARD : Formule Mini + Vol avec franchise, Incendie et Bris de Glaces sans franchise

Formule DOMMAGES : Formule Standard + Dommages tous accidents avec franchise